

CAHIERS FERDINAND DE SAUSSURE

62
2009



Genève
LIBRAIRIE DROZ S.A.
11, rue Massot

2010

Alessandro Chidichimo

LES PREMIÈRES LEÇONS DE SAUSSURE A GENÈVE, 1891 :
 TEXTES, TÉMOINS, MANUSCRITS*

Au moyen d'articles de journaux, de textes inédits, d'autres textes déjà publiés et des notes manuscrites de Saussure lui-même, j'ai essayé de reconstruire les premiers jours de la période genevoise en m'appuyant sur ces diverses textualités. Ainsi dans cet article je donne la datation précise des trois premières conférences genevoises de Saussure (cf. Ms.fr. 3951/1.1-3 ; CLG/E 3283-3285). J'essaye de montrer que ces trois premières conférences sont les trois premières leçons du cours de *Phonétique du grec et du latin*, qui n'est autre que le premier cours de Saussure à l'Université de Genève pendant l'année académique 1891-1892¹. Je propose une analyse des témoignages sur les trois premières conférences d'ouverture de 1891 en relation avec le texte de Saussure dont, en outre, je donne une page inédite (Ms.fr. 3951/1.2, p. 11a**)².

Pour ce qui concerne les sources utilisées dans ces pages, je donne dans l'appendice les articles complets des chroniques des journaux (*Le Journal de Genève* et *Le Genevois*) relatives à l'arrivée de Saussure à Genève en 1891 et une lettre au rédacteur publiée dans *Le Genevois* toujours relative à l'arrivée de Saussure à l'Université de Genève³.

* Je tiens à remercier Marie-Claude Capt pour ses conseils avisés.

¹ Je continuerai à appeler les trois conférences d'ouverture de ce cours comme première, deuxième et troisième conférence, en faisant référence aux notes manuscrites de Saussure. Je réserve *Notes du cours de Phonétique du grec et du latin* pour les notes prises par Albert Secheyay pendant le premier cours de Saussure de 1891-1892. Je remercie Mme Barbara Prout du Département des manuscrits de la Bibliothèque de Genève pour m'avoir mis à disposition les notes de Secheyay.

² J'espère publier dans un prochain article l'analyse des trois conférences par rapport aux autres cours saussuriens (notes des étudiants et notes préparatoires de Saussure). L'analyse devrait aussi prendre en considération les autres textes manuscrits de la même période (1891).

³ Je dois signaler que les journaux de l'époque représentent une source fructueuse de documentation concernant la vie de Saussure – vie publique comme vie privée – comme l'a déjà montré par exemple l'analyse de Joseph (cf. Joseph, 2008). Une lecture des sources avec le mot clé *Saussure*, sur la base de données du *Journal*, qui se trouve sur internet en version numérique, permet d'avoir beaucoup d'informations et fournit un paramètre comparatif pour chercher des informations sur les autres recueils des journaux de l'époque non encore numérisés (cf. Chidichimo, dans ce même cahier).

De suite, je publie les notes inédites du premier cours de *Phonétique du grec et du latin* prises par A. Sechehaye (1891-1892) directement en relation avec le texte de Saussure des trois premières conférences. De la même source je donne aussi une analyse et description, avec un commentaire des documents.

Le recours à plusieurs sources par rapport aux leçons de novembre 1891, nous montre une image bien sûr plus complexe, mais nécessaire, à notre avis, pour saisir les ramifications des problèmes théoriques, philologiques et biographiques du retour de Saussure à Genève.

1. Saussure est à Genève

C'est en novembre 1891 que Ferdinand de Saussure commence à enseigner à l'Université de Genève⁴:

C'est en octobre 1891 que je vis au tableau l'avis qui annonçait le premier cours de Ferdinand de Saussure. Il s'agissait de grammaire comparée du grec et du latin. Immédiatement je me sentis attiré vers ce nouvel enseignement. C'était une pure intuition, je vous prie de le croire, car, moins heureux que vous, Messieurs, quoique licencié de la veille, j'ignorais encore tout de la linguistique (Sechehaye, 1915, p. 60).

Si quelqu'un avait dit alors à Albert Sechehaye que cette intuition allait le conduire à la tâche très difficile de suppléer un jour ce professeur dans son cours, cela lui aurait semblé impossible. Surtout quand le professeur s'appelle Ferdinand de Saussure, surtout quand le cours est le cours de linguistique générale et d'autant plus que Saussure allait entre-temps devenir son maître. Quand il le rappelle, nous sommes en 1913, après la mort de Saussure, à une de ces leçons de la suppléance de Sechehaye à la chaire de Saussure⁵. Alors Sechehaye ne pourra s'empêcher d'évoquer sa première rencontre avec Saussure.

La date précise des débuts de Saussure à l'Université de Genève est le 6 novembre 1891. Saussure ouvre sa période genevoise avec des conférences datées du vendredi 6 et du mardi 10 novembre. Il a été possible d'arriver à cette

⁴ Pas plus que celui de Saussure à Genève, le retour de Muret, qui revient lui aussi de l'École des Hautes Études de Paris ne passe inaperçu dans la ville. Muret avant de devenir maître de conférences à l'École des Hautes Études de Paris, avait déjà été l'élève de Saussure pendant l'année académique 1885-86 à Paris pour le cours de *grammaire comparée* (cf. Fleury, p. 49 et p. 61-62). Or, Muret dès son arrivée à Genève sera nommé professeur ordinaire, alors que Saussure ne deviendra, avec difficulté, que professeur extraordinaire (cf. Reboul dans ce *Cahier*; Chidichimo, en préparation).

⁵ Après la mort de Saussure c'est Charles Bally qui occupera la chaire de linguistique générale.

reconstruction chronologique en examinant l'archive du *Journal de Genève*⁶, en particulier le numéro du mardi 10 novembre 1891 <document 7>, et en vérifiant les informations dans *Le Genevois* du mercredi 11 novembre 1891 <document 8>.

Nous avons les textes des premières leçons de Saussure dans les salles de l'Université de Genève: ces documents se trouvent au Département des manuscrits de la BGE sous la cote Ms.fr. 3951/1⁷. Robert Godel a signalé la présence de ces documents dans les manuscrits de Saussure en en donnant un résumé (SM, p. 13, 36-39) et en les indiquant sous: «N. 1.1-3 Novembre 1891 (date notée par Saussure lui-même sur l'enveloppe qui contenait ces notes)» (SM, p. 36)⁸. Les textes ont été publiés pour la première fois de façon intégrale dans le quatrième fascicule de l'édition critique du CLG par Engler (cf. CLG/E 3283-3285) et republiés dans les ELG (p. 143-173) en partant du texte de CLG/E. Dans le texte du CLG/E⁹ aussi bien que dans les ELG, il manque la page 11a** faisant partie du feuillet 11a ajouté par Saussure à la deuxième conférence après avoir numéroté toutes les pages¹⁰. Il

⁶ L'archive complète du *Journal de Genève* est disponible en ligne à l'adresse <http://www.letempsarchive.ch/>. Pour les références saussuriennes présentes cf. Chidichimo, dans ce même *Cahier*.

⁷ Les transcriptions des trois conférences sont les miennes. Je donne la référence de la transcription Engler (CLG/E), mais qui présente des différences par rapport au manuscrit de Saussure. Cette recherche a en effet demandé une révision de la transcription du texte et une analyse du manuscrit (Ms.fr. 3951/1.1-3; CLG/E 3283-3285 et 3281).

⁸ Cette enveloppe n'est pas présente dans le dossier d'archive Ms.fr. 3951. C'est une pratique constante de Saussure, pour la période en question (comme on peut le voir pour ED) de conserver et classer les pages des textes en préparation dans des enveloppes de différents formats, avec un titre (cf. Chidichimo, 2009a). En examinant les enveloppes utilisées par Saussure on peut retrouver la cohérence des textes qu'elles contenaient.

⁹ Dans le CLG/E on peut trouver des parties rayées par Saussure dans l'appareil critique à la fin du quatrième fascicule, mais pas de façon systématique. Dans les ELG, par contre, il n'y a pas trace ni des biffures ni d'un commentaire critique.

¹⁰ Saussure laisse parfois les textes sans aucune conclusion, mais néanmoins il essaye plus d'une fois d'arriver au bout. En effet, la page 11a* se termine par une question rayée par Saussure: «Qu'arrive-t-il alors?». Le texte de la transcription Engler offre la partie biffée par Saussure à la fin de la page 11a*, où il parle de Havet et de la quatrième proportionnelle. Sur la page 11a** on trouve donc une tentative de réponse par Saussure. Je donne les deux pages en texte restitué:

[11a*] Exemple emprunté à l'histoire du verbe substantif en allemand. On a dit en allemand pendant des siècles jusqu'en plein 16^e siècle *ich was, er was*: 'j'étais', 'il était'; *an was wir waren*: nous étions; état qui s'est du reste conservé sans changement chez les Anglais: *I was he was, we were*. Pourquoi il y avait un *s* dans *was* et un *r* dans *waren*, pour cela il y a des raisons excellentes, mais je ne les examine pas, car quelles que soient ces causes rétrospectives, elles ne changent rien à l'état que nous avons au moment dont nous parlons, et elles sont impuissantes également à changer rien non plus à ce qui va se passer à partir de cet état. Au fond l'*r* dans *waren* est une modification de l'*s*, mais je le répète, cela est étranger à la question.

Au même moment où existe pour une cause quelconque *was – waren*, existe aussi, et toujours pour une raison que nous n'avons pas à rechercher *ich fuhr, wir fahren* j'allais en voiture, nous allions en voiture – ou bien *ich gebar – wir gebaren* j'enfantais- nous enfantions. – Dans ces prétérits-là, l'*r* d'où

ne semble pas que dans le CLG, Bally et Sechehaye aient utilisé les textes des trois conférences de Saussure, au moins pas en s'y référant directement, mais le Ms.fr. 3951/1.1, p. 8-12 de la première conférence – marqué comme extrait 17 (Godel, 1954 et 1957) est dans le CLG/E 3281, et il est mis en évidence par Sechehaye pendant le travail de réalisation du CLG. Il est certain qu'ils ont eu accès aux conférences contrairement aux affirmations que l'on peut trouver dans la préface du CLG (cf. Godel 1954, Engler 2003).

Saussure lui-même nous offre des indications sur la chronologie de ses débuts. Dans la première conférence il donne des informations relatives au plan de ses premières leçons :

[19] Je considérerai donc uniquement pour aujourd'hui la marche de la langue dans le temps, en supposant que nous n'ayons nullement à nous préoccuper du facteur de la distance géographique.

Même il ne me sera possible d'aborder dans cette séance que le premier point principal à poser; c'est le principe de la *continuité* dans le temps; dans notre séance de mardi nous aurons à examiner le principe qui en est la contre-partie, celui de la *transformation* dans le temps.

[20] Puis, de même, nous considérerons ce qu'on peut dire du principe de la *continuité* dans l'espace et de celui de la *divergence* dans l'espace. Après cet exposé qui aura l'avantage de nous placer sur un terrain parfaitement net pour l'étude des faits particuliers, nous aborderons avec plus de sûreté le sujet spécial de la phonétique du grec et du latin où les occasions d'appliquer ces principes généraux se présentent sans cesse. (Ms.fr. 3951/1.1, p. 19-20; CLG/E, 3283).

Pour la troisième conférence nous n'avons pas d'indications temporelles dans les deux journaux examinés. Dans le texte de Saussure non plus. On peut dire que la troisième conférence a probablement eu lieu le vendredi 13 ou le mardi suivant, 17 novembre 1891, en se fondant sur le fait que Saussure donne en cette année deux cours: *Phonétique du grec et du latin* et *Sanscrit*, pour un total de trois heures par semaine¹¹. Si les références dans les textes préparatoires pour les leçons sont écrites

qu'il ait pu sortir va d'un bout à l'autre de la flexion, et ces prétéris-là ont l'avantage de paraître plus simples, plus logiques, quoique historiquement ils ne le soient pas plus que *was – waren*.

[11a**] Quelques individus inconsciemment [se] mettent donc à dire d'abord de temps en temps *ich war* au lieu de *ich was*, ce qui au premier moment paraît une manifestation de parole baroque ou vulgaire à leurs contemporains, puis *war* devient peu à peu prédominant, et enfin il arrive un moment où *was* qui avait joui d'une existence 10 ou 20 fois séculaire, se trouve ainsi radicalement disparu de la surface de la langue; tellement que c'est maintenant *ich was* qui nous fait un effet tout étrange quand nous le [] (Ms.fr. 3951/1.2, p. 11a*-11a**).

¹¹ 1891-1892: *Phonétique du grec et du latin*; *Sanscrit* (cf. Linda, 2001, p. 187), pour un total de trois heures par semaine. Il est possible alors que ce soient deux heures de *phonétique* et une heure

en pensant au futur moment de l'énonciation, une autre référence chronologique, mais *a posteriori*, Saussure l'offre dans la lettre à Gaston Paris du 30 décembre 1891: «Je voulais, au moment de vous exprimer mon remerciement, vous écrire avec quelque détail, et j'étais malheureusement pour moi à ce moment très en retard pour préparer les conférences d'ouverture de mon cours» (Décimo, 1994, p. 78)¹².

Soit en écrivant à Gaston Paris où il parle de «mon cours», soit dans son texte où il fait référence à un passage nécessaire pour aborder le cours de phonétique, Saussure traite ces premières leçons comme une partie intégrante du cours de 1891. On ne peut plus douter de la nature de ces conférences comme appartenant proprement au cours régulier — et non à une série de conférences spéciales — quand on peut aussi lire dans les deux brefs articles «M. Ferdinand de Saussure a ouvert vendredi son cours de phonétique avec un vif succès» ou «[il] a ouvert vendredi son cours de phonétique à l'Université» parus dans *Le Genevois* et *Le Journal de Genève* s'agissant de l'ouverture du cours de *Phonétique du grec et du latin*. Sechehaye lui-même se souvient qu'en regardant l'avis annonçant le début du cours de Saussure, il y voit un rendez-vous pour un cours régulier de l'Université. Les trois premières conférences font ainsi partie du cours de Saussure. Je crois qu'il n'est pas possible de faire l'hypothèse que les trois leçons inaugurales sont du genre des conférences publiques qui ne sont pas réservées seulement aux étudiants et auditeurs, mais ouvertes à tout le monde, parce qu'on risque, en avançant cette proposition, de faire la confusion avec les leçons publiques données par des professeurs de l'Université, mais auxquelles n'appartiennent pas les conférences de Saussure. En tout cas, quand un cours de l'Université est ouvert au grand public, alors les journaux donnent toujours la nouvelle. On peut voir que dans le *Genevois* du mercredi 28 octobre, n° 255, on trouve la liste des cours publics et gratuits du 6 novembre au 18 décembre, où il n'est pas fait mention des leçons de Saussure. Le 6 novembre, le même jour que la première conférence de Saussure, il y a aussi un

de *sanscrit*. Pour 1892-1893 on a son programme: Semestre d'hiver: *Eléments de langue sanscrite*. — M. de Saussure, professeur extraordinaire. — Une heure par semaine. *Phonétique grecque et latine*. — Le même professeur. — Une heure par semaine. *Histoire du verbe indo-européen*. — Le même professeur. — Une heure par semaine.

Semestre d'été: *Eléments de langue sanscrite*. — M. de Saussure, professeur extraordinaire. — Une heure par semaine. *Phonétique grecque et latine*. — Le même professeur. — Une heure par semaine. *Histoire du verbe indo-européen*. — Le même professeur. — Une heure par semaine. (Archives de l'Université de Genève, Catalogue des ouvrages, articles et mémoires publiés par les professeurs et privat-docents de l'Université de Genève, t. VI, 1916, p. 122). Cf. aussi le document 27 dans l'article précédant de Reboul.

¹² Saussure a commencé à préparer les leçons déjà à Paris. Le remerciement qu'il adresse à Gaston Paris pourrait concerner une copie des *Extraits de la Chanson de Roland* dans la deuxième édition de 1891, première édition 1889 (la *Chanson de Roland* avait été aussi le sujet de la leçon inaugurale de Paris au Collège de France le 8 décembre 1870, publiée dans Paris 1885, sous le titre *La Chanson de Roland et la nationalité française*).

«Cours public et gratuit – Grande salle de l'Université. – Vendredi 6 novembre, à 8 heures du soir. – 1^{re} Conférence de M. Gaston Deschamps (du *Journal des Débats*): *Le mouvement philhellénique en Suisse de 1825 à 1830*» (cf. *Le Genevois*, 6 novembre 1891). Il est évident que les premières leçons de Saussure ne sont pas insérées dans ce type de rencontres.

Le témoignage le plus important offert par une autre trace pour affirmer que les trois premières conférences font partie du premier cours de Saussure est donné par les notes du cours de Saussure prises par Sechehaye pendant les années académiques 1891-92 et 1892-93. Dans le Département des manuscrits de la BGE, en effet, on trouve cinq cahiers de notes de cours suivis par Albert Sechehaye (cf. Papiers Sechehaye 2002/26/8, 11 juillet 2002). Les quatre premiers cahiers sont les notes de Sechehaye sur les premiers cours de *Phonétique du grec et du latin* suivis à Genève¹³. Les notes de tous les cahiers sont mises au propre. Vers la fin du quatrième cahier on trouve un chapitre avec le titre *Introduction rétrospective*. Ce chapitre est un vrai résumé des premières leçons de 1891 (cf. *infra* le texte et le commentaire à cette source avec toutes les références entre les notes de Sechehaye et le texte de Saussure). Sechehaye a composé son manuel de phonétique en partant des notes prises aux leçons de Saussure. Dans ce cahier, on trouve aussi le début des notes prises par Sechehaye à Leipzig chez Brugmann pendant les années 1893-1894 (cf. Fryba-Reber, 1994; Marchese, 2008).

Il est possible que le fait que les manuscrits de Saussure aient été trouvés ensemble sans la suite du cours, ait fait penser que les conférences étaient des documents indépendants. La façon de les nommer *conférences* par Saussure a pu infléchir l'interprétation. Dans les rapports écrits par Saussure sur ses enseignements à l'École Pratique des Hautes Etudes, le terme *conférence* est utilisé normalement pour parler des leçons (cf. Fleury, 1965). De plus, dans Ms.fr. 3951/7, p. 16 et p. 18 Saussure indique comme *troisième conférence* le texte préparatoire pour une leçon du cours de morphologie possiblement donné à Paris. Mais Saussure fait référence aux conférences en parlant de leçons singulières et non de tout le cours. Le texte des conférences et la lettre à G. Paris, les articles des journaux, le souvenir de Sechehaye et enfin les notes de Sechehaye prises pendant le cours de Saussure, offrent suffisamment d'indications pour penser que ces trois conférences étaient insérées dans le cadre plus ample du cours de Saussure de *Phonétique du grec et du latin* de l'année académique 1891-1892. Les trois conférences d'ouverture sont les trois premières leçons du cours, c'est-à-dire les débuts de Saussure à Genève.

¹³ Le cinquième cahier, par contre, est un cours de *Grammaire historique de l'italien* de Albert Stimming suivi par Sechehaye à Göttingen (cf. *infra* le commentaire aux cahiers de Sechehaye).

2. *Pas de Saussure*

L'automne 1891 pour Saussure est intense. Commencer quelque chose est toujours difficile, si l'on pense à comment faire une chose totalement nouvelle. Mais si on pense au fait ambigu de refaire une chose déjà faite qui semble être la même – donner une leçon, ouvrir un cours – quand les conditions sont changées, les lieux, les personnes aussi, alors cela peut devenir très difficile. D'autant plus que cette première a lieu dans sa propre ville. La différence est aussi que c'est la première fois que Saussure parle en tant que professeur, dans sa propre chaire. A Paris, il a donné des cours, mais n'est pas encore professeur: il commence comme suppléant de Bréal, avec la bénédiction d'un savant reconnu dans le monde de la linguistique. Genève, c'est donc un vrai début pour Saussure. Sans caution académique forte, comme celle de Bréal, sans insertion dans une tradition académique comme celle de l'Ecole des Hautes Etudes mais, tout au contraire, dans une ambiance assez hostile et peu préparée à une linguistique comme la sienne. Un territoire à conquérir pour Saussure.

Saussure est nommé professeur extraordinaire à la séance du Conseil d'Etat du 13 octobre, juste avant le début des cours pour l'année 1891-1892, vu que les cours du semestre d'hiver débiteront le 22 octobre 1891 (cf. *Journal de Genève*, 01/09/1891). Le fait que sa nomination arrive au dernier moment, explique que son cours n'ait pas été mentionné dans la liste des cours qui seront donnés pendant l'année académique 1891-92 (AUG, Catalogue des ouvrages, articles et mémoires publiés par les professeurs et privat-docent de l'université de Genève, t. VI, 1916, p. 122). Soudain, Saussure se trouve confronté aux salles de l'université genevoise. Entre la première conférence et la deuxième, le 9 novembre, Saussure prend part pour la première fois à une séance de la Faculté de Lettres et sciences sociales (cf. AUG – Registre des séances, 1984/20/89, du 29 juin 1874 au 29 juin 1894, 9 novembre 1891) pendant laquelle le Doyen Eugène Ritter l'accueille officiellement. Cela s'est passé dans la salle où les professeurs, durant les mois précédents et jusqu'à quelques jours avant la nomination de Saussure, ont discuté, avec une certaine agressivité l'éventualité de ne pas accepter Saussure comme collègue. Une des raisons de la résistance se trouve dans la définition des rôles dans le cadre institutionnel et académique de la Faculté, en particulier il y a déjà l'enseignement de la linguistique générale de Joseph Wertheimer qui constituerait un obstacle à la chaire de Saussure (cf. Reboul, dans ce *Cahier*; Chidichimo, en préparation). Mais ce n'est pas tout, parce que la problématique du retour de Saussure prend aussi place dans les journaux. Le 13 octobre 1891 c'est le jour de la nomination de Saussure et Muret comme professeurs. Mais le matin du 13 dans les colonnes du *Genevois* une lettre paraît, *La linguistique à l'Université*, signé N. Y. (cf. *infra*, Textes, n°2)¹⁴, qui

¹⁴ J'ai cherché à retrouver à qui pourrait correspondre ces initiales, mais jusqu'à aujourd'hui sans succès. Il est possible que ce pseudonyme cache l'identité d'une personne intéressée à la linguistique.

dénonce l'inutilité des deux nouveaux enseignements (la grammaire comparée des langues indo-européennes par Saussure et les langues romanes par Muret) et en revanche plaide pour un choix différent, en affirmant que :

Au lieu d'une chaire pour l'étude comparée des langues indo-germaniques, comme il en existe déjà tant en Europe, il serait par conséquent, bien plus indiqué d'instituer un cours de *linguistique synthétique*, et même *universelle*, ayant pour l'objet l'étude des affinités, étymologiques surtout, existant entre les trois groupe de langues, et même entre toutes les langues connues du globe. C'est par là seulement qu'on pourra utilement aborder les problèmes fondamentaux de la philologie, ayant trait à l'origine du langage, et à la formation des langues <document 4>.

Les arguments de la lettre sont parfois génériques, mais en même temps ont une référence aux cours déjà donnés par Wertheimer (la référence à la philologie et à la langue sémitique). La réflexion saussurienne est loin des idées de l'auteur de l'article. Par contre, on doit constater que les opinions explicitées dans la lettre au *Genevois* sont pleines de sens commun et pour un lecteur peu informé sur les questions de linguistique, il est difficile de ne pas être d'accord.

Saussure devenu professeur extraordinaire fait une référence dans le texte de la leçon du 6 novembre à l'enseignement de Wertheimer et au rôle particulier de son propre enseignement dans le cadre d'une Faculté des Lettres, et dans celui, plus général, de la linguistique contemporaine. Il ne cite pas directement l'article du *Genevois*¹⁵, il ne donne pas de place à la polémique, mais avec des affirmations plutôt neutres pendant les conférences d'automne, Saussure arrête-là la discussion. Du moins, pour l'instant.

3. *Le public, les témoignages et le texte de Saussure*

Une première, en tous cas, est toujours différente des représentations suivantes. Il est vrai que si l'on accepte ce que nous dit Secheyne après la mort de Saussure, à cette première leçon il n'y avait pas que des étudiants :

La première leçon aussi m'a laissé un souvenir bien net. Elle eut lieu dans la salle actuelle du Sénat, dans la même salle où, dix-sept ans plus tard, une brillante assemblée entourait le maître à l'occasion du vingt-cinquième anni-

¹⁵ Je crois qu'on peut mettre en relation avec la lettre au *Genevois* le passage de Saussure où il parle de la prolifération des chaires de linguistiques et de l'enseignement des différentes langues (cf. Ms.fr. 3951/1.1, p. 12-14; CLG/E 3283).

versaire de son professorat¹⁶. Cette salle n'était point alors ornée comme aujourd'hui: un tableau noir sur chevalet et quelques chaises éparses en étaient les seuls meubles. Une dizaine de personnes formaient l'assistance: M. V. Tojetti, actuellement professeur au Collège, et celui qui vous parle. Le regretté John Bérard¹⁷ et M. Bally, le plus connu des élèves genevois de F. de Saussure, ne devaient se joindre à nous que plus tard.

Tel fut le cadre modeste où débuta la linguistique dans notre université. [-] Debout à côté du tableau noir, il nous donna une leçon qu'introduisait un préambule succinct. C'était un exposé parfaitement ordonné de quelques principes de linguistique générale: les langues ne naissent pas les unes des autres et ne meurent pas non plus; elles ne font que se continuer en évoluant dans le temps et en se diversifiant dans l'espace. Pour nous ce fut un enchantement (Sechehaye, 1915 [1913], p. 60-62).

Sechehaye parle d'un cadre modeste, mais les premières leçons de Saussure sont parées du caractère d'événement, et elles sont données dans un contexte politiquement et académiquement difficile (cf. Reboul, dans ce *Cahier*). En outre c'est une tradition académique que l'ouverture de l'enseignement d'un nouveau professeur soit inauguré avec une présentation plus générale, un projet pour les années suivantes et un souvenir, des références aux prédécesseurs à la même chaire. Dans le cas d'un nouvel enseignement comme celui de Saussure, il y a la nécessité aussi de présenter la nouvelle discipline – surtout si l'on doit marquer la différence avec une autre chaire, celle de Joseph Wertheimer, professeur de linguistique et philologie à l'Université de Genève. Mais de plus, n'ayant pas de précédant, placer cet enseignement dans le contexte de la recherche sur les langues. En outre, l'attention est vive car le débutant s'appelle Saussure, et est membre d'une des familles les plus renommées de Genève, au moins si on la considère du point de vue scientifique.

¹⁶ C'est la cérémonie de 1908 (cf. Bally, 1908 éd.) pendant laquelle les élèves et les collègues de Saussure lui offrirent le volume d'hommage *Mélanges linguistiques*.

¹⁷ John Bérard (1868-1907), étudiant à l'École des Hautes Etudes de Paris en 1890-1892. Dans l'année académique 1890-1891, il suivit les cours de *Philologie grecque*, *Philologie latine* et *Grammaire comparée* de Saussure à l'École comme auditeur (cf. Fleury, 1965, p. 44 et p. 67). En 1892 il retourne à Genève et devient enseignant à l'École Privat. De 1894 jusqu'en 1899 il fut secrétaire du Département de l'Instruction publique à Genève (cf. Copponex, 1908; l'exemplaire de la BGE, je crois, a été adressé à Saussure en tant que bibliothécaire de la Bibliothèque de la Faculté des Lettres et sciences sociales le 15 septembre 1908 par Henri Fehr, professeur à l'Université de Genève). Fleury (1965), en faisant confiance à Sechehaye (1915), signale Bérard comme étudiant de Saussure à Genève. Bérard a suivi les cours de *Histoire du verbe indo-européen*, *Phonétique grecque et latine* pendant les semestres d'hiver et d'été de l'année 1892-1893; les cours *Le verbe grec* (semestre d'hiver) et *Etudes d'étymologie grecque et latine* (semestre d'été) le 1893-1894 (cf. Linda, 2001, p. 178).

Sur les dix personnes présentes signalées par Secheyay, on a seulement trois témoignages, plus le texte de Saussure. Deux documents (mais réductibles à un seul) sont vraiment de Secheyay (les notes du cours de 1891 et le souvenir de 1913); le troisième vient de l'article du *Journal de Genève* (page 2, *Chronique Locale*, 10 novembre 1891)¹⁸.

En évaluant les témoignages on a des problèmes de cohérence avec le texte laissé par Saussure, parce que les témoignages sont très réduits par rapport au manuscrit des notes de Saussure. On doit donc en premier lieu évaluer les témoignages de Secheyay et du *Journal de Genève* en le confrontant avec les textes saussuriens. Après cette vérification on se concentrera sur le texte de Saussure pour essayer de comprendre les raisons de ce type d'exposition et du développement de ce cours.

Le témoignage le plus important, nous l'avons déjà dit, ce sont les notes du cours de Saussure prises par Secheyay pendant les années académiques 1891-92 et 1892-93 :

La linguistique n'est pas une science naturelle. Car elle ne constate pas des faits soumis à des lois absolues, mais plutôt comme l'histoire des faits purement contingents. C'est donc une science historique mais différant de l'histoire par le degré. En effet l'histoire étudie les faits qui sont amenés plus ou moins par la volonté humaine, tandis que la linguistique étudie des faits qui en sont complètement indépendants.

Lorsqu'on dit qu'une langue naît et meurt on dit une chose qui n'a pas de sens, car jamais une langue n'a eu de naissance proprement dite et jamais elle n'est morte, du moins naturellement. Une langue peut, il est vrai être supprimée par la violence – Exemple la langue carthaginoise – mais alors ça n'est plus la langue <mort> [p. 346] naturelle. Pareillement, un peuple ne s'est jamais réveillé un certain jour parlant une langue différente de celle de la veille. Le français n'est donc pas fils du latin, mais bien le latin lui-même. Les expressions de mère et fille, etc. sont également absurdes.

Les langues obéissent aux 4 principes suivants :

1^o) Continuité dans le temps : Cela se déduit de ce que nous venons de dire plus haut (Secheyay, 1891, p. 345-346)¹⁹.

Par rapport à la première leçon de Saussure on peut lire dans les notes de Secheyay bien peu de choses. Dans le résumé il n'y a pas de place pour les 14 premières

¹⁸ Cf. *Index saussurien du Journal de Genève* (Chidichimo, dans ce même Cahier). Je ne considère pas la brève référence dans l'article du *Genevois* du 11 novembre 1891 parce que elle donne seulement l'avis de la leçon du 6 novembre.

¹⁹ Pour les correspondances avec le texte des trois conférences de Saussure, cf. *infra*.

pages du texte de Saussure, pas plus que pour les pages de 24 à 30. Donc sur les 30 pages de Saussure les seules présentes dans les notes de Sechehaye sont les pages 14-24. Enfin, nous n'avons pas de trace dans les notes de Sechehaye, ni dans son discours de 1913, des dernières pages de la leçon de Saussure. Sechehaye passe toute de suite à la deuxième conférence de Saussure en expliquant, après le premier principe de la continuité dans le temps présenté dans la première conférence, le deuxième principe de la transformation dans le temps – sujet de la deuxième conférence. On doit dire que Sechehaye a mis au propre ses cahiers de façon définitive après la fin de la première année de cours avec Saussure (1891-92) ou même en 1893. Au reste, si Sechehaye avait déjà ajusté ses propres notes d'une façon ou d'une autre, il est certain que dans la dernière partie, les pages relatives aux premières conférences de Saussure, ont été rédigées en partant des notes prises deux années auparavant. Le temps a passé, mais la source reste toujours les notes prises pendant les leçons.

Le deuxième texte de Sechehaye est le discours prononcé s'adressant aux étudiants comme suppléant de Saussure, publié par la suite (avec une révision ?) dans la plaquette commémorative éditée par Marie de Saussure en 1915. Ce bref texte de Sechehaye rappelle fortement le texte que l'on trouve dans les lignes consacrées à la première conférence de Saussure dans le cahier des notes de 1891. Il me semble vraisemblable que pour le texte de 1913, écrit 21 ans après, Sechehaye ait utilisé ses propres notes de 1891 : « il nous donna une leçon qu'introduisait un préambule succinct. C'était un exposé parfaitement ordonné de quelques principes de linguistique générale : les langues ne naissent pas les unes des autres et ne meurent pas non plus ; elles ne font que se continuer en évoluant dans le temps et en se diversifiant dans l'espace » (Sechehaye, 1915 [1913]). Sechehaye, par rapport à la première leçon, parle d'un préambule succinct, d'une brève introduction avant de commencer proprement le cours. Si on souligne encore une fois le fait que Sechehaye a seulement le bref résumé écrit par lui-même 21 ans auparavant, alors on peut bien comprendre qu'il parle de préambule pour les 14 pages de Saussure qui n'ont pas de place dans ses notes. En fait la partie qui n'a pas sa place dans tous les témoignages de Sechehaye est la partie que l'on pourrait appeler politique-académique, c'est-à-dire les références de Saussure à la chaire de Wertheimer, au rôle de la linguistique dans l'université de Genève et dans le panorama scientifique. En parlant de *préambule* peut-être Sechehaye pense-t-il à ces passages, parce que seul la suite semble faire partie d'un cours proprement dit. En effet, la différence entre ce qu'a dit Sechehaye en 1913, ses notes de 1891 et le texte de Saussure est imputable à la possibilité que Sechehaye ait noté seulement les parties qui lui ont semblé pertinentes dans le cadre d'un cours appartenant à l'ordre du discours normal d'une leçon universitaire. En 1913, dans une leçon qui était un hommage à Saussure, il a semblé inutile à Sechehaye de réanimer les références de caractère académique faites par Saussure ainsi que les événements pas trop agréables qui ont

marqué l'accueil de Saussure à Genève. Encore moins à l'occasion de la plaquette commémorative de 1915.

Si Secheyhaye offre un résumé des trois leçons avec des blancs dans le discours de Saussure, l'absence des références à l'Académie et à l'Université de Genève est d'autant plus étrange dans le *Journal de Genève* qui devrait être intéressé à ce type d'argument puisque la nomination de Saussure était discutée à la Faculté de Lettres et sciences sociales et dans les journaux eux-mêmes (cf. §2). On a encore, en effet, une autre concordance si on fait une confrontation entre le texte de Secheyhaye de 1891 et la chronique du *Journal de Genève* résumant la première leçon :

[il] a débuté en fixant la place qu'occupe la linguistique dans les connaissances humaines. Il s'est surtout appliqué à prouver, dans cette première séance la continuité de la langue²⁰. Une langue ne naît, ni ne meurt, sauf le cas, assez rare, de la disparition d'une race²¹. Mais, dans la règle, une langue ne s'anéantit pas, elle se transforme simplement. Le latin est le français, c'est la même langue, seulement cette langue s'est modifiée avec le temps. Ce sont les transformations dans le temps et l'espace qui feront l'objet de la séance d'aujourd'hui mardi, à trois heures»²³.

Ce texte dans le *Journal de Genève* est très similaire à celui de Secheyhaye, pas seulement par le contenu mais aussi par la brièveté. Une première raison de la brièveté de ce résumé est liée sûrement à des raisons d'espace. L'article, en effet, est placé dans la section *Chronique locale* dévolue à des brèves nouvelles sur la ville de Genève. En lisant les deux textes celui de Secheyhaye et celui de qui a donné le texte au *Journal*, il semble que Saussure ait distribué un sommaire de la leçon aux auditeurs ou, mieux, qu'ils aient copié les points essentiels des notes écrites par Saussure sur le tableau noir.

Le texte du *Journal* n'est pas signé, mais peut-on croire que Secheyhaye ait donné le texte au *Journal de Genève*? Autre possibilité, c'est qu'un rédacteur ait assisté à la leçon, en particulier Charles Morel (1837-1902) qui «entraîna dès 1874 à la rédaction du *Journal de Genève* à laquelle il resta constamment attaché comme secrétaire de la rédaction (jusqu'en 1902)» (Vallotti, G., *La Suisse*, 27 février 1902) en s'occupant «de politique étrangère et, jusqu'à l'année dernière [1901], rédigea souvent le bulletin politique en l'absence de son infatigable

²⁰ Cf. Ms.fr. 3951/1.1, p. 14-20; CLG/E 3283. Mais toute la partie restante de la conférence est dédiée à la démonstration du premier principe, la continuité de la langue.

²¹ Cf. Ms.fr. 3951/1.1, p. 26; CLG/E 3283.

²² Cf. Ms.fr. 3951/1.1, p. 24; CLG/E 3283

²³ Cf. Ms.fr. 3951/1.1, p. 19-20; CLG/E 3283. On retrouve les pages 19-20 aussi à la fin de l'article parce que c'est là que Saussure communique le développement de la prochaine séance.

directeur, M. Marc Debrit» (*Gazette de Lausanne*, 26 février 1902). Avant de travailler au *Journal Morel* a été à l'École à Paris : « Répétiteur de philologie latine et d'antiquités romaines à l'École des Hautes Etudes de Paris, qu'il remplit de 1868 à 1874. Il fut également, avec Paul Meyer, Gaston Paris et Gabriel Monod, l'un des fondateurs de la *Revue critique d'histoire et de littérature*. [-] Membre de la Société d'Histoire suisse et de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève» (*Journal de Genève*, 27 février 1902). Intéressé par la philologie et par l'archéologie, il a été également professeur à l'Université de Genève « M. Charles Morel, nommé professeur suppléant en 1875, a enseigné jusqu'en 1881 l'Archéologie et les Antiquités» (Bouvier, 1934, p. 85). Morel a continué de publier des articles scientifiques pendant toute sa vie²⁴. Nous avons également des lettres, datées le 20 et 22 mars 1901 (Ms.fr. 3956/6, p. 17-17v; p. 18-23) avec les renseignements demandés par Saussure sur l'origine du nom *Jura* (cf. Saussure, 1903, p. 342-343). Peut-être que Morel a fait publier la note sur la de Saussure²⁵, mais par contre, nous n'avons aucune trace de sa présence à la leçon de 1891, de son intervention ou d'un échange de documents avec Saussure ou autres pour la publication du texte paru sur le *Journal*²⁶.

Quelqu'un d'autre faisant partie du public a-t-il donné la nouvelle au journal ? Une hypothèse, c'est que Horace Micheli ait pris des notes pendant la leçon. Micheli fut l'élève de Saussure à Paris à l'École des Hautes Etudes pour le cours de *Grammaire comparée* de 1888-1889 (cf. Fleury, 1965, p. 48 et p. 66), il sera le directeur du *Journal de Genève* pendant les années 1905-1908 (cf. *Le Journal de Genève*, 6 mai 1931), et il est aussi lié à Saussure par des liens familiaux (cf. Joseph, 2008, p. 263-264). On sait que Micheli, qui obtiendra le doctorat (cf. AUG, Registre des séances, 1984/20/89, du 29 juin 1874 au 29 juin 1894, 6 mai 1893) et sera privat-docent à l'Université de Genève, a continué à nourrir sa passion pour les langues anciennes. Il a fait donation d'ouvrages à la Bibliothèque de Genève pendant la période où Saussure en était le bibliothécaire : « M. Horace Micheli, qui a enrichi notre fonds grec d'une série considérable de lexicographes et scholiastes » (Duproix, 1905). De même, il a maintenu des rapports avec Saussure (cf. AdS 368/9, p. 29, lettre de Micheli à Saussure pour l'hommage de 1908). Le fait est qu'on n'a pas de témoignage sur la présence de Micheli à Genève, par contre on sait que Micheli se trouve encore à Paris en 1891 (cf. *Gazette de Lausanne*, 7 mai

²⁴ Parmi eux, il y a plusieurs communications à la société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, (pour de plus amples renseignements biobibliographiques cf. *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie*, Tome II, p. 304-305, octobre 1902, Libraire A. Julien, Genève).

²⁵ Je dois souligner que l'article sur la première leçon de Morel à l'Université de Genève (*Journal de Genève*, 14 janvier 1875) est pratiquement identique dans la structure à celui sur la leçon de Saussure en 1891.

²⁶ L'archive du *Journal de Genève* se trouve aux Archives d'Etat, mais commence dès 1894.

1931). De plus Micheli commence à collaborer avec le *Journal* à partir du premier octobre 1893 comme correspondant à Berne. Donc on ne peut pas avoir la certitude que Micheli soit vraiment la personne qui procure au *Journal de Genève* le résumé de la leçon de Saussure de 1891. Restent enfin les autres personnes présentes à la leçon, mais nous n'en avons pas les noms (et de Tojetti nous n'avons aucune note de la leçon).

La partie centrale de l'article du *Journal* renvoie à plusieurs pages des textes de Sechehaye ; les notes de Sechehaye se situent entre la page 14 et la page 24 ; le *Journal*, entre les pages 14 à 26. Les vides et les reprises dans les notes de Sechehaye et l'article du *Journal* ont une correspondance entre eux et avec la composition du texte de Saussure. En fait, les deux résumés marquent l'ordonnance et l'écriture du texte de Saussure. Les passages sur lesquels Saussure veut concentrer l'attention pendant la leçon sont mis en lumière par la construction du texte et confirmés par les notes de Sechehaye et du *Journal*. Les premières pages d'ouverture de la leçon (1-7) ne sont pas présentes dans les deux témoignages. Ces pages ne sont pas mises au propre, il semble que Saussure ne les ait pas terminées et enfin qu'il ait décidé de parler sans texte écrit. En fait, pour Sechehaye (1915), Saussure a dit quelque chose en passant, le *préambule succinct*. Ces pages ne seront pas non plus prises en considération dans la *chemise* écrite par Sechehaye après 1913, où il donne un index du manuscrit en partant de la page 8. En commençant la page 8, Saussure change résolument le style de l'argumentation (en abandonnant la page 7 non totalement utilisée et la page 8 est soigneusement mise au propre). De la page 8 à la page 14 Saussure parle de la situation de l'enseignement de la linguistique à Genève, de la nécessité d'étudier les langues pour comprendre la *langue*. La page 14 commence avec un vrai incipit : « Si l'étude linguistique de plusieurs langues ou d'une seule reconnaît pour son but final et principal la vérification et recherche des lois et des procédés universels du langage, on demande jusqu'à quel point ces études ont leur place dans une Faculté des Lettres, ou si elles n'auraient pas une place également convenable dans une Faculté des Sciences ? » (Ms.fr. 3951/1.1, p. 14). Avec la page 20 Saussure termine la première partie de la conférence introductive aux points théoriques essentiels après avoir également expliqué l'intitulé de son cours et ainsi avoir livré ses idées relativement à l'histoire. Le reste du document est consacré au développement du premier point de son schéma théorique : la continuité dans la langue. La conclusion de la page 20 annonce les séances successives, et offre la possibilité de voir comment Saussure l'a écrite de façon séparée et dans un moment différent des pages suivantes. La page 21, en effet, présente des données matérielles très différentes et hétérogènes au *corpus* général du manuscrit. La suite du cours est résumée dans nos deux témoignages.

Entre les témoignages et le texte préparatoire de Saussure on a, clairement, des grandes différences. Reste le doute sur les passages qui n'ont pas été notés par les

auditeurs²⁷. C'est le même cas notamment des notes des étudiants utilisées pour construire le CLG et qui nous laisse perplexe quant à la fidélité aux sources. Mais si le CLG a eu comme éditeurs Bally et Secheyaye, alors la dernière comparaison à faire passe par l'analyse de la *chemise* de Secheyaye au manuscrit de Saussure²⁸. Ce document nous offre la différence de perception entre un texte écouté à la leçon et le même texte lu et évalué pour la rédaction du CLG. Bien sûr il existe une différence d'objectif entre celui d'un étudiant d'une leçon et celui des éditeurs d'un livre. La *chemise* écrite par Secheyaye souligne différents points essentiels :

- p 8- p12 Le langage et la langue
 Les phénomènes du langage ne peuvent être étudiés que dans
 les langues
 Le langage articulé n'est pas une fonction naturelle
- pp. 29-30 du sens du mot ancien en parlant des langues vu²⁹ (Ms.fr.
 3951/1)

On peut voir ici une différence avec les notes prises par Secheyaye comme étudiant. Les auditeurs n'ont pas pris de notes des points relevés par Secheyaye – les notes des témoins (correspondants aux pages 14-26 du manuscrit de Saussure) se placent juste au milieu de l'espace ménagé par l'index de Secheyaye. Ce hiatus serait toujours présent dans l'utilisation des notes des étudiants en relation avec les textes écrits par Saussure concernant l'interprétation d'une théorie générale de Saussure, parce que si les corpus textuels naissent toujours en partant de Saussure, ils sont lus avec des cibles différentes et par des récepteurs différentes avec des connaissances diverses de la linguistique, qu'on se trouve devant une leçon ou un texte de Saussure (le plan du CLG illustre ce problème)³⁰. C'est aussi le glissement continu, et peut-être inéluctable, qu'on trouve dans tout effort pour restituer les textes de Saussure sans masquer son écriture sous des couches de critique saussurienne ou dans l'interprétation théorique à partir de textes incomplets. Seules la comparaison entre plusieurs sources et la conscience du contexte de production du texte proposeront des solutions interprétatives acceptables.

alessandrochidichimo@gmail.com

²⁷ En publiant ici les notes prises par Secheyaye en 1891, j'ai mis en note les correspondances avec le texte écrit par Saussure.

²⁸ On appelle *chemise* le morceau de papier utilisé pour envelopper le manuscrit, et pour y écrire une description du manuscrit.

²⁹ Au crayon bleu par Secheyaye ou mieux Bally (cf. Engler CLG/E et Engler 2004). C'est Bally qui révisait les textes sélectionnés par Secheyaye.

³⁰ Cf. *Introduction* et le texte aux notes d'Emile Constantin pour le troisième cours de linguistique générale, CFS, 2005.

DOCUMENTS

1. *Le Genevois*, jeudi 1 octobre 1891, numéro 231, p. 2³¹ *Informations diverses Grand Conseil* – Ordre du jour du 3 octobre du Grand Conseil
5. Rapport de la commission sur le projet d'arrêté législatif approuvant la création de deux chaires à l'Université.

2. *Le Genevois*, lundi 5 octobre 1891, numéro 234, p. 2 *Grand Conseil, Séance du samedi 3 octobre*
Rapport de la commission sur le projet d'arrêté législatif approuvant la création de deux chaires à l'Université. – M. Blondel rapporte à l'appui du projet. Il s'agit de créer à l'Université une chaire de langues romanes et l'autre de langues indo-européennes. Adopté sans discussion.

3. *Le Genevois*, 9 octobre 1891, p. 2, rubrique *Faits divers*
 Université – On assure que le Conseil d'Etat n'ouvrira pas d'inscription pour les deux nouvelles chaires de langues romanes et indo-européennes à l'Université, nouvellement créées. Il y appellera, dit on, deux jeunes savants suisses (un Genevois et un Vaudois) qui se sont déjà distingués à l'étranger, dans les hautes études.

4. *Le Genevois*, mardi 13 octobre 1891, numéro 241, p. 1
 La linguistique à l'Université.
 On nous écrit:
 A la suite d'un rapport intéressant de M. le conseiller d'Etat au Département de l'instruction publique, le Grand Conseil a émis un vote approuvatif, concernant la création de deux chaires nouvelles à l'Université de Genève: l'une destinée à l'enseignement des *dialectes romans*, et l'autre à l'étude comparée des *langues indo-germaniques*.
 Sans contester l'utilité de ces nouvelles créations, je voudrais cependant, faire observer, qu'il existe dans l'enseignement de l'Université de Genève, et dans le même domaine scientifique, des lacunes qu'il serait bien plus urgent de combler. En fait, aucun cours des langues touraniennes, altaïques ou ougriennes, ne figure au programme universitaire. Or, la connaissance de ces langues est bien autrement importante que celle des dialectes romans, qui, en définitive, n'offrent qu'un intérêt local ou, en tout cas, secondaire.
 Ainsi, une des questions scientifiques capitales qui s'agitent à notre époque est celle de savoir si les écritures sur les plus anciens monuments de la Chaldée, d'où

³¹ Le Genevois n'est pas numéroté. Je donne la page ici seulement pour permettre la vérification des sources.

la civilisation a tiré ses origines, représentent un idiome sémitique ou ougrien. Malheureusement, les savants qui s'occupent de ces recherches ne sont familiers avec aucun idiome ougrien. Il arrive, par conséquent, qu'un chef d'école d'assyriologues allemands accepte et cite comme preuve du caractère sémitique de la langue proto-chaldéenne en question, par exemple le mot *sumu*, «soif», qu'on y relève: ce fameux professeur ne sachant pas qu'en hongrois moderne *szomj* signifie «soif», aussi.

De même, l'étude comparée des langue aryenne ou indo-germaniques, quoi qu'en dise M. le conseiller Richard, n'a abouti jusque là qu'à des résultats d'une valeur fort douteuse, en tant qu'on envisage ces langues comme un groupe isolé, et en dehors de tout lien d'affinité avec les autres langues, le group ougrien, surtout, étant passé sous silence. C'est comme, si l'on voulait, étudier scientifiquement l'allemand, comme idiome germanique, abstraction faite de sa parenté avec les langues latines, dont l'existence serait considérées, pour ainsi dire, comme nulle et non-avenue. Au lieu d'une chaire pour l'étude comparée des langues indo-germaniques, comme il en existe déjà tant en Europe, il serait par conséquent, bien plus indiqué d'instituer un cours de *linguistique synthétique*, et même *universelle*, ayant pour l'objet l'études des affinités, étymologiques surtout, existant entre les trois groupe de langues, et même entre toutes les langues connues du globe. C'est par là seulement qu'on pourra utilement aborder les problèmes fondamentaux de la philologie, ayant trait à l'origine du langage, et à la formation des langues.

Créer une chaire de philologie assyrienne, avec injonction spéciale au titulaire d'en faire l'application à l'assyriologie, dont l'enseignement brille par son absence à l'Université de Genève; et, puis, une autre chaire, de linguistique synthétique et universelle, en exigeant du titulaire, également, une connaissance spéciale des idiomes ougriens, ce serait inaugurer une réforme dans l'enseignement universitaire, contribuer à l'avancement de la science, et offrir une nouvelle attraction aux étudiants étrangers. A mon avis, Genève comme ville universitaire, possède des avantages notables sous beaucoup de rapports, sur les villes académiques par excellence, telles que sont Oxford et Salamanque. Comme site et situation, la ville de Genève est sans rivale en Europe pour y créer un centre intellectuel international, tel qu'il en existait à l'époque de la Renaissance, et au Moyen Age, lorsque l'idiome latin était la langue universelle. Tout en restant la seconde capitale de l'esprit français, Genève pourrait facilement devenir le premier foyer de l'intelligence cosmopolite à la suite de quelques efforts-bien dirigés.

N.Y.

5. *Le Genevois*, mercredi 14 octobre 1891, numéro 242, p. 2, rubrique *Faits divers*

Conseil d'Etat – (*Séance du mardi 13 octobre*). Le Conseil nomme, dans la faculté des Lettres de l'Université: 1° M. Ernest Muret, professeur ordinaire à la chaire de

langues romanes; 2° pour trois ans, M. Ferdinand de Saussure, professeur extraordinaire à la faculté d'histoire et comparaison des langues indo-européennes.

6. *Le Genevois*, vendredi 6 novembre 1891, numéro 262, p. 2 *Faits divers*
Cours public et gratuit – Grande salle de l'Université. – Vendredi 6 novembre, à 8 heures du soir. – 1^{re} Conférence de M. Gaston Deschamps (du *Journal des Débats*): *Le mouvement philhellénique en Suisse de 1825 à 1830*.

7. *Le Journal de Genève*, 10 novembre 1891, page 2, rubrique *Chronique locale*

Université. – M. Ferdinand de Saussure a ouvert vendredi son cours de phonétique à l'Université. Le jeune professeur, dont la réputation acquise par des brillants travaux n'a fait que se développer par dix années d'enseignement à l'École des Hautes Etudes de Paris, a débuté en fixant la place qu'occupe la linguistique dans les connaissances humaines. Il s'est surtout appliqué à prouver, dans cette première séance la continuité de la langue. Une langue ne naît, ni ne meurt, sauf le cas, assez rare, de la disparition d'une race. Mais, dans la règle, une langue ne s'anéantit pas, elle se transforme simplement. Le latin et le français, c'est la même langue, seulement cette langue s'est modifiée avec le temps. Ce sont les transformations dans le temps et l'espace qui feront l'objet de la séance d'aujourd'hui mardi, à trois heures. Le titulaire de la chaire des langues romanes, M. Muret, qui, comme M. de Saussure, nous vient de l'École des Hautes Etudes, fera sa leçon d'ouverture mercredi à deux heures. Les deux chaires nouvellement créées complètement heureusement notre faculté des lettres; elle sera désormais, pour les étudiants du pays et de l'étranger, une véritable école d'enseignement supérieur.

8. *Le Genevois*, mercredi 11 novembre 1891, numéro 267, p. 2, rubrique *Faits divers*

Université – Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que la leçon d'ouverture de M. Ernest Muret, le nouveau professeur de langues romanes, aura lieu aujourd'hui mercredi, à 2 heures.

M. Ferdinand de Saussure a ouvert vendredi son cours de phonétique avec un vif succès.

BIBLIOGRAPHIE

Manuscrits consultés au Département de manuscrits,
Bibliothèque de Genève

AdS = Archives de Saussure, 372, 383, 384

- Papiers Ferdinand de Saussure, Ms.fr. 3951/1, Ms.fr. 3951/7, Ms.fr. 3951/24, Ms.fr. 3956/6.
- Papiers Albert Sechehaye, 2002/26/8, Département des manuscrits, Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève.
- Sechehaye, Albert (1891-1893). *Notes du Cours de phonétique du grec et latin 1891-1892-1893 professé par M^r Ferdinand de Saussure*, BGE, Papiers Albert Sechehaye, 2002/26/8, Cahiers I-IV.
- Sechehaye, Albert (1900-1901). *Notes du Cours de Grammaire historique de l'italien 1900-1901 de Albert Stimming*, Université de Göttingen, BGE, Papiers Albert Sechehaye, 2002/26/8, Cahier V.

Bibliographie

- Archive de l'Université de Genève (1916). *Catalogue des ouvrages, articles et mémoires publiés par les professeurs et privat-docent de l'Université de Genève*, t. VI.
- Bérard, John (1908). « Quelques vers de John Bérard, (1868-1907): in memoriam », *Revue des Belles Lettres et la Société des Vieux-Belletrien de Genève*, Genève.
- Bouvier, Bernard (1934). « La Faculté des Lettres » in *L'Académie et l'Université de Genève au XIX^e siècle*, Annexes, p. 69-168, Kundig, Genève.
- Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève* (1902), Tome 2, octobre 1902, Librairie A. Jullien, Genève.
- Chidichimo, A. et Gambarara, D. (2008). « Trois chapitres de l'Essence double du langage » CFS 61, p. 113-129, Droz, Genève.
- Chidichimo, Alessandro (2009a). « L'espace matériel de l'écriture de Saussure: création et organisation d'un texte saussurien. L'exemple de *l'Essence double du langage* », *Preprint du colloque Pour une édition numérique des manuscrits de Saussure*, Università della Calabria, 1-3 octobre 2009 (en ligne: <http://www.cerclefds.unical.it/>).
- Chidichimo, Alessandro (2009b). « La clôture du cercle. Une nouvelle terminologie sur la temporalité chez Saussure », *Preprint au colloque Pour une édition numérique des manuscrits de Saussure*, Università della Calabria, 1-3 octobre 2009 (en ligne: <http://www.cerclefds.unical.it/>).
- Chidichimo, Alessandro (2009c). « Le premier cours de linguistique générale de Saussure. Une source inédite », *Preprint du colloque Pour une édition numérique des manuscrits de Saussure*, Università della Calabria, 1-3 octobre 2009.
- Chidichimo, Alessandro (en préparation). « Un autre fond de documentation saussurienne. Index et analyse des documents saussuriens conservés aux Archives de l'Université de Genève ».

- Constantin, Emile (2005). «Le troisième cours de linguistique générale» CFS 58, p. 83-289, Droz, Genève.
- Copponex, John (1908). *Nécrologie* in Bérard 1908, *Revue des Belles Lettres et la Société des Vieux-Belletrien* de Genève, p. 5-12, Genève.
- Décimo, Marc (1994). «Saussure à Paris», CFS 48, p. 75-90, Droz, Genève.
- Duproix, Paul (1905). «Avant-propos» in Saussure, *Supplément au catalogue de la Bibliothèque de la Faculté des Lettres et sciences sociales*, Kundig, Genève.
- Engler, Rudolf (1974). «Appareil critique», *Cours de linguistique générale*, quatrième fascicule, Harrasowitz, Wiesbaden.
- Engler, Rudolf (2004). «The Making of the *Cours de linguistique générale*» in *The Cambridge Companion to Saussure*, p. 47-58, Cambridge University Press, Cambridge.
- Fleury, Michel (1965). «Notes et document sur Ferdinand de Saussure», *Annuaire 1964-1965 Ecole Pratique d'Hautes Etudes, IV section sciences historiques et philologiques*, p. 35-67, Sorbonne, Paris.
- Frýba-Reber, Anne-Marguerite (1994). *Albert Sechehaye et la syntaxe imaginative*, Publications du Cercle Ferdinand de Saussure, Droz, Genève.
- Frýba-Reber, Anne-Marguerite (1995-1996). «Charles-Albert Sechehaye: un linguiste engagé», *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 49, p. 123-137, Droz, Genève.
- Frýba-Reber, Anne-Marguerite (2002). «Gaston Paris et la Suisse», *Revue de langues romanes*, 2002, 106, p. 81-108.
- Frýba-Reber, Anne-Marguerite (2009). «Sechehaye, Albert» in Stammerjohann (éd.), *Lexikon Grammaticorum*, p. 1372-1373, Max Niemeyer, Tübingen.
- Gambarara, Daniele (1972). «La bibliothèque de Ferdinand de Saussure», *Genava N.S.*, XX, p. 319-368, Genève.
- Gambarara, Daniele (2005). «Un texte original Présentation des textes de F. de Saussure» CFS 58, p. 29-42, Droz, Genève.
- Gambarara, Daniele (2008). «Bibliographies saussuriennes, et sur les publications de F. de Saussure» CFS 61, p. 285-299, Droz, Genève.
- Godel, Robert (1954). «Notes inédites de F. de Saussure [copie par A. Sechehaye] (par R. Godel)» CFS 12, p. 49-61, Droz, Genève.
- Godel, Robert (1957). *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure*, Droz, Genève. (SM)
- Horace Micheli, *In memoriam*, (1931), Impr. du *Journal de Genève*, Genève.
- Joseph, John (2008). «The Attack on Saussure in *Le Genevois*, December 1912», CFS 61, p. 251-281, Droz, Genève.
- Le Genevois*, 1891, Archive historique, disponible à la BGE, Salle des périodiques.

- Le Journal de Genève*, 1891, Archive historique, disponible online à l'adresse: <http://www.letempsarchives.ch/>.
- Linda, Markus (2001). *Elemente einer Semiologie des Hörens und Sprechens. Zum kommunikationstheoretischen Ansatz Ferdinand de Saussures*, Tübingen Beiträge zur Linguistik, 456, Gunter Narr Verlag, Tübingen.
- Martin, J. (1931). «Horace Micheli» dans *Journal de Genève*, 7 mai 1931, p. 1.
- Paris, Gaston (1903). *Extraits de La Chanson de Roland*, septième édition, Hachette, Paris.
- Paris, Gaston (1891). *Extraits de La Chanson de Roland*, deuxième édition, Hachette, Paris.
- Paris, Gaston (1885). «La Chanson de Roland et la nationalité française», *La poésie du moyen-âge*, Hachette, Paris.
- Rigassi, G. (1931). «Horace Micheli», *La Gazette de Lausanne*, 7 mai 1931, p. 1.
- Saussure, Ferdinand de (1903). «Origine de quelques noms de lieux de la région genevoise», *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, Tome 2, octobre 1902, Librairie A. Jullien, Genève.
- Saussure, Ferdinand de (1905). *Supplément au catalogue de la Bibliothèque de la Faculté des Lettres et sciences sociales*, Kundig, Genève.
- Saussure, Ferdinand (1922). *Cours de linguistique générale*, Payot, Paris. (CLG)
- Saussure, Ferdinand (1968). *Corso di linguistica generale*, Laterza, Roma-Bari. (CLG/D)
- Saussure, Ferdinand (1967-74). *Cours de linguistique générale* (édition critique par Rudolf Engler), Harrasowitz, Wiesbaden. (CLG/E)
- Saussure, Ferdinand (2001). *Ecrits de linguistique générale*, Gallimard, Paris. (ELG)
- Saussure, Ferdinand (2008). «Trois chapitre de L'Essence double du langage», *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 61, p. 113-129, Droz, Genève.
- Sechehaye, Albert (1915). «Allocution de M. Albert Sechehaye Suppléant du professeur F. de Saussure, à ses élèves», *Ferdinand de Saussure (1857-1913)* par Marie de Saussure, Kundig, Genève.
- Stimming, Albert (1908). «Geschichte des Unterrichts in den romanischen Sprachen an der Universität zu Göttingen. Von den Anfängen bis 1908» in Vollmöller, Karl, *Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte des romanische Philologie* – 10. Band, 4. Abt., 1906, p. 116-141, Fr. Junge, Erlangen.
- Vallotti, G. (1902). «Charles Morel», *La Suisse*, 27 février 1902.
- Verzeichnis der Vorlesungen auf der Georg-August-Universität zu Göttingen* (1899-1903/04). Dieterich'sche Universitäts-Buchdruckerei, Göttingen.